# SALMSON

## S.4

**BAISSE DE PRIX**

NOUVEAUX PRIX :

CHASSIS . . . 19.800 francs

COACH GRAND LUXE . . . . 28.650 francs

CONDUITE INTÉRIEURE . . 29.650 francs

FAUX-CABRIOLET . 30.650 francs

Société des Moteurs Salmson
BILLANCOURT


# COUR D'APPEL DE DOUAI

## Sérieuse affaire d'escroqueries et d'abus de confiance à Valenciennes

François Canonne, représentant de commerce à Douain et Amédée Proy, ancien brasseur à Beauvois, ne sont plus tout jeunes. Le premier est âgé de 63 ans, le second de 71.

Cela ne les empêche point de déployer une très grande activité pour commettre dans la région de Valenciennes un nombre respectable d'actes malhonnêtes.

Si bien que poursuivis pour escroqueries et abus de confiance, le Tribunal de Valenciennes les a condamnés, le 4 avril dernier : Canonne à 18 mois de prison et 1.000 francs d'amende ; Proy, à 6 mois de prison et à 500 francs d'amende.

Pendant la guerre, Canonne avait été otage en compagnie de plusieurs magistrats du ressort de la Cour d'Appel de Douai, et un beau jour il imagina de trouver un moyen d'existence en exploitant la crédulité.

François Canonne était un assidu des audiences correctionnelles ; lorsque les condamnations étaient trop sévères il allait voir les personnes condamnées et leur donnait le conseil d'interjeter appel. « J'interviendrai en votre faveur, leur disait-il, auprès des magistrats que je connais. »

Et, naturellement, il faisait payer cher ses prétendues interventions.

C'est ainsi qu'il extorqua 5 000 francs à une commerçante condamnée pour fraude alimentaire ; 600 francs à un architecte ; 1.450 francs à une proxénète ; 3.000 francs à un contrebandier ; 1.450 francs à un commerçant condamné pour détention de saccharine ; etc.

Inutile de dire que Canonne n'intervenait jamais, et pour cause, auprès des magistrats. Et la plupart du temps les prévenus voyaient leur peine confirmée en appel quand elle n'était pas augmentée.

Maintenant, voici ce qui concerne Proy :

Une dame V..., de St-Quentin, condamnée pour escroqueries aux dommages de guerre, en première instance et en appel par la Cour d'Amiens, avait formé un pourvoi devant la Cour de Cassation. Canonne lui promit que l'affaire reviendrait devant la Cour d'Appel de Douai.

Cette dame avait besoin de 10.000 francs ; Canonne lui offrit de les lui procurer moyennant 16.000 fr. d'acceptations, celles-ci munies des signatures de Amédée Proy qui devait les endosser.

Une de ces acceptations s'élevant à quatre mille francs, se trouvait entre les mains du sieur H..., coiffeur, qui l'a reçue de Proy ; chancelier de Canonne pour une ristourne de 500 fr. ; il souscrivit au profit de Proy une traite de 3.200 francs, traite plus facilement négociable que les acceptations de la dame V...

Comme celle-ci ne reçut pas la provision de ses 16.000 francs d'acceptations, elle refusa de payer celle de 4.000 francs détenue par le coiffeur, qui, par ricochet, laissa protester sa signature de 3.200 francs.

Après plaidoirie de Me Faure, pour Proy.

Canonne, lui, n'a pas de défenseur — et un sévère réquisitoire de M. l'Avocat général Fontanges, qui, véhémentement, s'élève contre le gredin Canonne.

**La Cour élève à 3 ans, la sanction infligée à Canonne ; elle maintient les 1.000 francs d'amende. Quant à Proy, il bénéficie du sursis et voit le taux de son amende réduit à 100 francs.**

### Un dangereux énergumène

Désiré Crespin, est un individu dangereux. L'affaire qui l'amène devant la Cour en est la preuve.

Certain soir, à Fresnes-sur-Escaut, rencontré ivre, il fut appréhendé par le garde de la commune qui voulut l'emmener au violon. Mais Crespin se regimba, puis s'accrocha à un réverbère pour, enfin, sortir un revolver de sa poche et tirer sur le garde champêtre.

Ce dernier, grièvement blessé, dut subir une incapacité de travail de cinquante jours.

A la suite de ces faits, le Tribunal de Valenciennes a condamné l'énergumène à cinq ans de prison, 1.000 francs d'amende et à dix ans d'interdiction de séjour.

Crespin a fait appel du jugement. Il est défendu par Me Roland.

**La Cour se borne à confirmer la décision des premiers juges en spécifiant que le prévenu ne sera pas privé de ses droits civils.**

### Un acquittement

Poursuivi pour contrebande à Lille, le 26 juin dernier, Jules Leroy a été condamné à un mois de prison et 20.625 fr. d'amende.

**En appel, après plaidoirie de Me Jardel, la Cour estime que la culpabilité du prévenu n'est pas établie et elle l'acquitte.**

### Pochard incorrigible

Ivrogne invétéré, Eugène Kolb a été condamné par le Tribunal de Valenciennes, à deux peines : de 2 mois de prison et 5 100 fr. d'amende.

**La Cour inflige au pochard incorrigible une amende supplémentaire de 100 francs.**

### Bécanier

Pour vol d'une bicyclette à Quesnoy-sur-Deûle, Gatien Sion a été condamné à Lille à six mois de prison.

**La Cour, indulgente, réduit cette peine à quatre mois.**

### Cambrioleurs

Albert Tonon et Etienne Simons, descendus dans un hôtel près de la gare, à Dunkerque, ont été arrêtés alors qu'ils cherchaient à vendre une fourrure et des bijoux provenant d'un cambriolage commis à Paris.

Le Tribunal de Dunkerque condamna Tonon à 12 mois de prison et 6 mois à Simons.

**La Cour confirme purement et simplement le premier jugement.**

### Rat d'hôtel

Pour vols commis dans un hôtel de Cambrai, Henri Herbaut a été condamné par le tribunal de Douai à quatre mois de prison et à la rélégation.

Herbaut a fait appel, mais inutilement, car la Cour confirme le jugement de Douai.

**Jugement confirmé.**

### Automobiliste récalcitrant

L'automobiliste Pierre Levy, qui traversait le village de Pas, a refusé de s'arrêter au signal d'un gendarme.

Le Tribunal d'Arras l'a condamné à 100 fr. d'amende.

**La Cour confirme la décision des premiers juges.**

### Un faiseur d'anges

Pour avoir pratiqué des manœuvres abortives sur une femme d'Iwuy, J.-B. Sauvage, marchand ambulant, a été condamné par le Tribunal de Douai à 5 ans de prison et 500 fr. d'amende.

Sauvage avait été poursuivi aussi pour coups, mais le délit n'ayant pas été retenu, le tribunal l'acquitte.

**La Cour confirme le premier jugement.**

### Les débits de boissons

Deux affaires d'infraction à la loi sur les débits de boissons.

La première, qui a été jugée à Boulogne, a vu à Rose Thévenin femme Jacob et à son mari Pierre Jacob, de Calais, 100 fr. d'amende.

La seconde, qui a eu Valenciennes pour théâtre, s'est traduite par 1.000 fr. d'amende pour le cabaretier Fernand Cauchlé et 200 fr. d'amende pour sa femme.

Le Tribunal de Boulogne et celui de Valenciennes ont prononcé la fermeture des deux estaminets.

**En délibéré.**

R. J.

# Un problème angoissant

## *Bien que la population augmente, la natalité diminue dans le Nord*

Nous avons, ces jours derniers, annoncé qu'un important congrès auquel participeront toutes les Commissions départementales de France se tiendrait à Lille en septembre prochain. Ce congrès, décidé par M. le Ministre du Travail, aurait tout particulièrement à étudier les causes de la dépopulation et de la mortalité ainsi que la façon dont est appliquée la loi de 1893 sur l'assistance médicale gratuite aux femmes en couches.

Le problème de la natalité est angoissant, écrivions-nous à ce sujet, et jamais encore le danger qui menace le pays, le Nord en particulier, n'est apparu aussi grave. Aussi, croyons-nous utile de reproduire ici les états statistiques officiels que nous avons réussi à obtenir ; les chiffres qu'ils nous donnent sont douloureusement éloquents.

R. L.

## Etat statistique des Naissances et Décès dans le Nord de 1924 à 1929

| Années | Naissances | Décès | Décès 0 à 1 an | Population |
|---|---|---|---|---|
| 1924 | 39.943 | 27.579 | 3.455 | 1.972.893 |
| 1925 | 41.460 | 28.019 | 3.662 | 1.961.478 |
| 1926 | 40.919 | 29.352 | 3.973 | 1.967.842 |
| 1927 | 40.047 | 27.518 | 3.468 | 1.838.206 |
| 1928 | 39.803 | 27.864 | 3.564 | — |
| 1929 | 39.317 | 31.804 | 4.087 | 2 mil. env. |

| | Par arrondissement pour 1929 comparativement à 1928 — Naissances 1928 | Naissances 1929 | Décès 1928 | Décès 1929 |
|---|---|---|---|---|
| Avesnes | 4.130 | 4.233 | 3.017 | 3.379 |
| Cambrai | 2.971 | 2.968 | 2.457 | 2.783 |
| Douai | 4.233 | 4.315 | 2.423 | 2.724 |
| Dunkerque | 5.491 | 5.414 | 3.746 | 4.254 |
| Lille | 16.822 | 16.553 | 12.159 | 14.383 |
| Valenciennes | 6.146 | 5.831 | 3.777 | 4.279 |

# Importantes modifications aux horaires des trains

### LILLE, TOURCOING, MOUSCRON

Un nouveau train, N° 2512, qui assurera la continuation d'un train venant d'Ostende, sera mis en marche les lundis du 7 juillet au 15 septembre inclus (sauf le 14 juillet) ainsi que le mardi 15 juillet, de Mouscron (dép. 9 h. 12) à Lille (arr. 9 h. 57).

Le nouveau train d'été Anvers-Mouscron, organisé à l'occasion de l'Exposition d'Anvers, sera, les dimanches et lundis du 15 mai au 30 juin et tous les jours du 1er juillet au 15 septembre inclus, prolongé de Mouscron (dép. 22 h. 10) à Tourcoing (arr. 22 h. 18) sous le N° 2596.

En sens inverse, un nouveau train sera mis en marche de Tourcoing (dép. 6 h. 25) à Mouscron (arr. 6 h. 35) les dimanches et lundis du 15 mai au 30 juin et tous les jours du 1er juillet au 15 septembre inclus.

Pendant la période du 28 juin au 8 septembre inclus, le train rapide N° 307 (Paris dép. 10 h. 15) sera prolongé de Tourcoing (dép. 13 h. 10) à Mouscron (arr. 13 h. 49) et Ostende ; en sen inverse, le train rapide N° 320 arrivant à Paris à 21 h. 55, aura son point de départ reporté de Tourcoing à (Ostende) Mouscron (dép. 17 h. 37).

Pendant cette même période, le train N° 2530 sera supprimé entre Mouscron (dép 17 h. 57) et Tourcoing (arr. 18 h. 05) et le train N° 2538 sera retardé de Mouscron (dép. 18 h. 27) à Lille (arr. 19 h. 15).

Le train N° 311/2511 partant de Paris à 13 h. sera prolongé de Tourcoing (17 h. 50) à Ostende (19 h. 53) du 28 juin au 14 septembre inclus.

En sens inverse, le train N° 2528/328, qui arrivera à Paris à 17 h. 24, sera amorcé à Ostende (dép. 11 h. 02) du 29 juin au 15 septembre inclus.

Le train d'été N° 2519 (Lille dép. 10 h. 13) ne sera plus mis en marche de Lille à Tourcoing que les lundis du 7 juillet au 15 septembre (sauf le 14 Juillet), ainsi que le mardi 15 juillet.

### LILLE, ASCQ, BAISIEUX

Une nouvelle relation de la région du Nord de la France avec Bruxelles sera établie par l'aménagement des horaires des trains N° 2259 express et 2222.

Le train express N° 2259 partira de Dunkerque à 12 h. 47 et arrivera à 14 h. à Lille d'où la continuation vers Bruxelles sera assurée par le train N° 2222 qui partira de Lille à 14 h. 06.

### LENS, DON-SAINGHIN, ARMENTIÈRES

Lestrains N° 2375 et 2376 seront supprimés jusqu'à nouvel avis, le premier de Don-Sainghin (dép. 9 h. 37) à Armentières (arr. 10 h. 34) et le second d'Armentières (dép. 11 h. 18) à Don-Sainghin (arr. 11 h. 48).

### ARRAS, DOULLENS

Le train N° 1723 mis en marche le samedi jour du marché d'Arras, sera avancé : il partira de Doullens à 9 h. 24 et arrivera à Arras à 10 h 26.

### HIRSON, MAUBEUGE

Le train N° 1436 sera avancé pour relever plus immédiatement à Fourmies la correspondance de l'express N° 1509 quittant Lille à 7 h. 10 ; il partira d'Hirson à 9 h. 41 au lieu de 10 h. 24 et arrivera à Maubeuge à 11 h. 22 au lieu de 12 h. 01.

Le train N° 1466 sera retardé de 1 h. 45, il quittera Soire-le-Château à 15 h. 59 n'arrêtera plus au point d'arrêt facultatif Lez-Fontaines, desservi 10 minutes plus tard par le train N° 1438 dont il relèvera la correspondance à Sars-Poteries et son arrivée à Aulnoye sera fixée à à 17 h. 20 au lieu de 15 h. 17 ; il correspondra au train express N° 1568 arrivant à Lille à 19 h. 11.

### DENAIN, SAINT-AMAND

Le train 1932 sera retardé de 19 minutes au départ de Denain ; il n'assurera plus à Wallers la correspondance du train N° 2915 vers Valenciennes et arrivera à Saint-Amand à l'heure actuelle (20 h. 57).

### BUSIGNY, VALENCIENNES

Les trains Nos 1406 et 1405 seront supprimés jusqu'à nouvel avis, le premier de Busigny (dép. 6 h. 59) à Solesmes (arr. à 7 h 35) et le second de Solesmes (dép. 7 h. 51) à Busigny (arr. à 8 h. 43).

### LAON, GUISE

Le train N° 1365 sera avancé de 56 minutes de Laon (20 h. 31) à Guise (arr. 21 h. 49).

### PARIS, AMIENS, BOULOGNE, CALAIS

Un nouveau train rapide N° 64 sera mis en marche, à titre d'essai, de Boulogne à Paris les lundis et lendemains de fêtes du 30 juin au 1er septembre inclus.

Il quittera Boulogne-Ville à 9 h. 35, desservira Etaples et Abbeville et arrivera à Paris à 12 h. 35.

En sens inverse, le train N° 67 (Paris dép. 15 h. 55, Boulogne-Ville arr 18 h. 43) sera mis en marche les samedis et veilles de fêtes du 28 juin au 30 août inclus. Il desservira Etaples.

Le train N° 1 partira de Paris à 6 h. 45 (au lieu de 6 h. 35) et arrivera à 10 h. 51 à Boulogne d'où il partira à l'heure actuelle (11 h. 24). Le train N° 1 desservira Rue et Quend-Fort-Mahon (cette dernière gare du 15 mai au 27 juin).

Le train N° 3, qui partira de Paris à 8 h. 36 (au lieu de 8 h. 34) n'arrêtera plus à Chantilly, Noyelles, Quend-Fort-Mahon Rue. Hesdigneul, et arrivera à Boulogne à midi.

Le train N° 10 partira de Calais à 6 h. 08 (au lieu de 6 h. 05), desservira Quend-Fort-Mahon dès le 15 mai et arrivera à Paris à 10 h. 29.

Le train N° 12 partira de Calais à 12 h. 36 (au lieu de 12 h 28) et arrivera à Paris à 17 h. 30.

Le train N° 40 partira de Calais à 17 h. 55 en hiver et à 18 h. 28 en été.

En hiver, il ne desservira plus Les Fontinettes, Quend-Fort-Mahon et Rue.

Il arrêtera à Clermont toute l'année et arrivera à Paris à 22 h. 32 en hiver et à 23 h. en été.

Le train express N° 27 sera avancé de 10 minutes au départ de Paris (4 h. 50 et 1[illegible] arrivera à Boulogne à 18 h. 28 et à Calais à 19 h. 25.

Le train N° 21 partira de Paris à 17 h. 37 et arrivera à Breteuil à 19 h. 36 ; il quittera cette dernière gare à 20 h. 04 et arrivera à Amiens à 20 h. 48.

Le train express N° 19 sera avancé de 1 h. 11 au départ de Paris (18 h. 21). Il remplacera, entre Paris et Amiens, le train N° 321 retardé dont il assurera les correspondances mais n'arrêtera pas à Chantilly.

Le train N° 19 n'arrêtera plus à Longpré. Il desservira Quend-Fort-Mahon dès le 15 mai et arrivera à Boulogne à 22 h. 04 en hiver et à 22 h. 22 en été et à Calais à 23 h. 01 en hiver et à 23 h. 19 en été.

Le train N° 25 sera retardé de 14 minutes de Paris (21 h. 02) à Creil (21 h. 53) et son horaire sera légèrement modifié jusqu'à Saint-Just d'où il partira à l'heure actuelle (22 h. 51).

Le train express N° 23 partira de Paris à 23 h. 40 et desservira Clermont.

Le train N° 26 partira de Boulogne à 9 h. 48 (au lieu de 9 h. 30) et relèvera à cette gare la correspondance du train N° 2255 venant de Lille (Boulogne arr. 9 h. 43).

Le train express N° 56 sera retardé d'Amiens (17 h. 53) à Paris (19 h. 45).

Le train N° 232, retardé de 5 minutes au départ d'Amiens (17 h. 56), arrivera à Paris à 20 h. 45 (au lieu de 20 h. 50).

**RÉPONSE A NOS CORRESPONDANTES.** — A la suite de nos annonces, des centaines de lettres de ménagères nous parviennent journellement, nous réclamant des renseignements avec échantillons d'INDIANA, notre nouvelle cire liquide à parquet. Nous ne pouvons évidemment répondre à tout le monde, mais tous les droguistes, ou presque, pourront vous donner satisfaction à ce sujet. Vous pourrez également recevoir un bidon-échantillon en découpant cette annonce et en la retournant à l'INDIANA, 40, Chemin Saint-Isidore, LYON.

# Un Congrès des Ingénieurs du Nord a eu lieu hier, à Lille

La section du Nord de l'Union des syndicats des ingénieurs français s'est réuni hier à Lille en un congrès, qui durant toute la journée, fut très suivi par les délégués présents. A 10 heures, dans une des salles de la Faculté des Lettres, rue Auguste-Angellier, les membres présents étudièrent différentes questions intéressant leur corporation. M. Jans, ingénieur-chimiste, exposa son point de vue sur la « protection du titre d'ingénieur » ; M. Gay, autre ingénieur-chimiste, parla de « l'emploi des ingénieurs étrangers en France ». Quant à M. Conge, ingénieur des mines, le sujet qu'il exposa concerne les « Assurances sociales chez les ingénieurs », sujet tout à fait d'actualité.

Après un déjeuner essentiellement cordial, qui, à l'hôtel Moderne, réunit les congressistes à leur famille, en séance publique, dans la salle des fêtes de l'Université, M. Dubois, secrétaire général de l'Union, acclamé par l'assemblée, fit une très intéressante causerie sur « le syndicalisme des ingénieurs et ses différentes formes ».

M. Dubreuil succéda à cet éminent conférencier et à son tour, très écouté, fréquemment applaudi par une assemblée intéressée, il a montré ce qu'était le « travail américain ».

Tard dans la soirée, les congressistes restèrent réunis, commentant cette journée de travail et de bon enseignement.

# Le Congrès National de l'U. N. C.

C'est jeudi 15 mai, que va s'ouvrir à Lyon le XIe Congrès National de l'U. N. C., en présence des délégués des 7.836 sections qui compte cette Association, tant en France, qu'aux colonies et à l'étranger.

Au cours de ce Congrès, vont être spécialement étudiées, nons seulement toutes les questions intéressant les anciens combattants, les mutilés, les veuves, les ascendants et les orphelins, mais encore différents problèmes d'intérêt national intéressant l'action sociale et civique de la génération de la guerre.

Le Congrès donnera lieu également à une vaste enquête sociale. A cet effet, des visites sont organisées aux différentes institutions sociales dont s'enorgueillit, à juste titre, la ville de Lyon.

L'assemblée de clôture sera présidée par M. Champetier de Ribes, ministre des Pensions.

Le banquet de 3.000 couvert qui sera ensuite servi au Palais de la Foire (où se tiendra le Congrès), sera présidé par M. André Tardieu, président du Conseil.


0 fr. 35 — LE NUMERO DU — 0 fr. 35

# RÉVEIL ILLUSTRÉ

16 PAGES — *qui paraîtra le Mercredi 14 Mai commencera la publication d'un Magnifique ROMAN* — 16 PAGES

## MARIAGE MAUDIT

par MARC MARIO

VOIR ÉGALEMENT : Ses nombreuses photos régionales d'actualité. — Ses articles documentaires. — Ses petites Enquêtes. — Ses récréations familiales. — Ses Contes, Récits et Nouvelles, primés au GRAND PRIX LITTERAIRE DU « RÉVEIL ILLUSTRÉ ». — Ses Actualités anecdotiques. — Ses dessins humoristiques. — Son Petit Courrier des Lectrices, etc.

**Réclamez-le à tous nos Vendeurs et Dépositaires ! ! !**


# Les Nordistes Blériot et Herbaux fêtés à Paris, à la Société "La Betterave"

La grande Société septentrionale, à Paris, « La Betterave », vient de célébrer, dans un banquet qui fut extrêtement brillant, deux des plus hautes personnalités du Nord : M. Jules Herbaux, conseiller à la Cour de cassation, qui vient d'être élevé à la dignité de grand officier de la Légion d'honneur et M. Louis Blériot, notre héros national, dont il s'agissait de fêter l'anniversaire de sa glorieuse traversée du détroit du Pas-de-Calais en avion.

Tous les présidents des sociétés septentrionales à Paris avaient tenu à assister à cette soirée, qui restera inoubliable. Plus de deux cents convives étaient présents.

Le président de la « Betterave », M. Albert Acreman, salua avec tout son talent MM. Jules Herbaux et Louis Blériot.

« Pour un magistrat ordinaire, s'écria-t-il notamment, en rappelant la carrière de M. J. Herbaux, on peut se contenter d'une énumération de postes successifs, chacun d'eux représentant un échelon sur l'échelle de l'avancement. Pour le conseiller Herbaux, il faut davantage, parce qu'il y a en lui l'épanouissement de quelques-unes des plus nobles qualités de notre race. Dans son esprit règne le plus bel équilibre qui ait jamais existé entre le bon sens et l'amour de la vérité ».

S'adressant à M. Louis Blériot, M. Albert Acremant déchaîna l'enthousiasme quand il déclara :

« Jamais une épopée n'a été plus riche, plus généreuse, plus dangereuse que celle de l'aéronautique. Or, nous avons devant nous l'homme qui eut le génie d'accomplir, dans ce temps, le plus formidable exploit qu'on eût vécu. Certes, Lindbergh, quand il a traversé l'Atlantique, a réalisé une performance splendide. Mais que penser d'un Louis Blériot, ayant inventé lui-même les ailes qui l'ont porté de l'autre côté de la Manche ? Avec Lindbergh, ce fut le sport vainqueur. Avec Blériot ce fut la science triomphante !... Vous aurez eu, M. Blériot, le privilège unique d'être l'homme par qui l'humanité, un jour, se trouvera haussée au-dessus d'elle-même. Quelle fierté pour nous de pouvoir dire que cet homme est un homme du Nord ! »

Les héros de la journée répondirent à ces éloges au milieu des ovations et après le banquet, une soirée fut donnée avec le concours des meilleurs artistes de Paris.

# Ingénieurs adjoints du Service Vicinal

Aux dates indiquées ci-après, à 8 heures du matin, il sera ouvert à Lille, devant une Commission spéciale instituée par nous dans ce but, un concours pour l'admission à l'emploi d'ingénieur adjoint du Service Vicinal dans le département du Nord.

Le concours se divise en épreuves écrites d'admissibilité et en épreuves écrites et orales d'admission. Les épreuves d'admissibilité auront lieu le 15 septembre 1930 et les jours suivants. Les épreuves écrites d'admission, le 17 novembre 1930 et les jours suivants. Pour les épreuves orales d'admission, les candidats admis à les subir seront avisés individuellement de la date à laquelle elles auront lieu.

Pour les inscriptions, s'adresser à M. l'ingénieur en Chef du Service Vicinal, 5, rue Gauthier-de-Châtillon, à Lille.


**ECZEMA** Ulcères variqueux Démangeaisons guéris en un mois par une sérieuse application de BAUME SAINTE-GENEVIÈVE En vente dans toutes pharmacies : 5 fr. 6. du franco, contre Mandat : 7 fr. 25 Laboratoire des produits Dubois à LOOS-LEZ-LILLE (Nord)


# T.S.F.

RADIO P.T.T. NORD A LILLE (265 m.). — Lundi 12 à 12 h. 30 : Stradella ; Fackeltanz ; Carnaval ; Impressions rustiques ; Courez, joyeux fuseaux ; Un peu d'amour ; Sérénade ; Les cadets. — 13 h. 35 : Cours ; Informations. — 16 h. 30 : Diffusion de l'Harmonie des Mines de Courrières à Billy-Montigny. — 19 h. 15 : Disques. — 19 h. 30 : Cours ; communiqués ; informations. — Cours d'espéranto. 20 h. : Causerie humoristique. — 20 h. 15 : Disques. — 20 h. 45 : Relais de Bordeaux Lafayette. — Programme : Manfred, ouverture ; Enchantement du Vendredi-Saint. Barbe Sallès chante : a) Lohengrin, récit du Graal ; b) La Walkyrie, chanson du Printemps ; M. Sallès et M. Neuilly chantent : Tannhauser sir du concours des chanteurs et récit de Tannhauser ; Scène napolitaine ; Solo de violon ; Mlle G. Dyrville chante : Philémon et Beaucis, grand air ; Fantaisie sur Le Roi d'Ys ; M. Neuilly chante : a) Chant hindou ; b) Hérodiade, Vision fugitive ; M. Sallès chante : Siguri, « Esprits gardiens » ; M. Neuilly chante : Henri VII, cantilène ; Marche héroïque.

RADIO-PARIS (1.724 m. 1). — 12 h. 30 : Disques. — 15 h. 45 : Albert Locatelli ; Frédérique sélection ; Caro mio ben ; Sérénade ; Méditation ; Intermezzo ; Scherzo ; Trois danses ; Murmels les Luftchen ; Scènes écossaises. — 19 h. 5 : Causerie « Le centenaire du romantisme ». — 19 h. 30 : Cours de comptabilité complémentaire. — 20 h. : Artistes de la Société de musique d'autrefois, jouant sur des instruments de l'époque. — 20 h. 30 : La journée sportive et la chronique des sports : Paul Reboux. — 21 h. 45 : Revue de la presse du soir.

TOUR EIFFEL (1.445 m. 8). — 18 h. 45 : Journal parlé. — 20 h. 20 : Symphonie de la Reine : Sonate, Clair de lune ; Sonate, Premier mouvement ; Marche des ruines d'Athènes, etc.

RADIO-TOULOUSE (381 m.). — 13 h. : Concert. — 18 h. : Danse. — 19 h. : Chants russes. — 19 h. 30 : Concert symphonique. — 20 h. 25 : Mélodies. — 21 h. : Comédie.

DAVENTRY ET LONDRES NATIONAL (1.554 m. 4 et 261 m. 3). — 12 h. : Récital d'orgue. — 13 h. 15 : Les Joyeuses Commères de Windsor, ouverture ; Sérénade pour instruments à cordes ; Marche hongroise. — 15 h. 20 : Orchestre. — 16 h. 15 : Musique légère. — 18 h. 40 : Musique de violon de Corelli. — 19 h. 45 : Vaudeville. — 22 h. 20 et 23 h. : Musique de danse.

LONDRES RÉGIONAL (356 m. 3). — 12 h. : Ballades. — 13 h. : Musique légère. — 17 h. 5 : Orchestre. — 20 h. 30 : L'or du Rhin. — 23 h. : Musique de danse.

DAVENTRY (470 m.). — 13 h., 14 h., 18 h. 10 : Concert.

RADIO-BRUXELLES (500 m.). — 17 h. : Danses. — 18 h. 30 : C'est une chose exquise ; Valse romantique ; Carmen ; Gavotte ; Hère aid Thère. — 19 h. : Disques. — 19 h. 30 : Journal parlé. — 20 h. 45 : La calme de la mer, ouverture ; En bateau ; A la fontaine ; La source.

STUTTGART (360 m.). — 20 h. : Le Maître mineur, operette.

LANGENBERG (473 m.). — 7 heures 5 : Disques. — 10 h. 15 et 12 h. 5 : Disques. — 13 h. 5 : Entrée ; Valse-rapsodie ; Fedora, mélodies ; Variations ; Vieux airs allemands ; Suite d'orchestre ; Impromptu ; Moment musical ; Die Puppenfee, fantaisie. — 17 h. 30 : Musique radiophonique ; Lieder ; Suite pour petit orchestre. — 20 h. : Auf der Wanderschaft ; Chant du mai ; Valse. — 20 h. 30 : Fête de mai, orchestre et Chœur. — 21 h. 30 : Danses de mai (danses anciennes populaires). Musique légère.

HILVERSUM (1.071 m.). — 13 h. 40 : Quintette. — 15 h. 25, 21 h. 40, 22 h. 40 : Orchestre.

# Par Ce Secret Plus De Cors.

Pourquoi supporteriez-vous un jour de plus la douleur brûlante et lancinante que provoquent les cors ?

Voici le secret qui vous délivrera d'eux en entier et avec leur racine, et pour toujours. Versez quelques grammes de Saltrates Rodell dans de l'eau chaude et veillez à ce que l'oxygène libéré lui donne l'aspect d'un lait crémeux.

Quand vous trempez vos pieds dans ce bain pareil à du lait, l'oxygène entre dans les pores, les ouvre, pénètre jusqu'à la racine même de chaque cor qu'il amollit. Vous pouvez alors extirper votre cor entièrement, racine comprise.

Les Saltrates Rodell calment et soulagent les pieds endoloris, enflés et vous permettent de porter une chaussure d'une bonne pointure plus petite. Vendus par tous les pharmaciens, sous garantie de satisfaction, sinon argent remboursé.

# LES MALADIES CHRONIQUES DE LA DIGESTION

Les petites maladies passagères de la digestion peuvent s'aggraver et devenir chroniques si elles sont négligées. Vous pouvez éviter bien des ennuis digestifs, lorsque vous sentez des brûlures, aigreurs, pesanteurs ou autres malaises de l'estomac après les repas en prenant une demi-cuillerée à café de Magnésie Bismurée dans un peu d'eau. L'emploi de cet anti-acide est de plus en plus répandu car il arrête presque instantanément toute gêne digestive occasionnée par un excès d'acidité. La Magnésie Bismurée neutralise l'acidité, empêchant ainsi la fermentation des aliments non digérés, et protège les parois délicates de l'estomac contre toute irritation. La Magnésie Bismurée (marque déposée) se trouve dans toutes les pharmacies.


# AGRICULTURE — COMMERCE — INDUSTRIE

### CONDITIONNEMENT DE TOURCOING

**ENTRÉES DU 6 AU 10 MAI 1930**

Laine peignée 467.757 kilos ; Laine filée 215.270 kilos ; Blousses et laines diverses, 354.205 kilos ; Coton, 82.585 kilos ; Nombre de lots, 1.216 ; Total, 1.318.818 kilos — Conditionnements 3.290 ; Titrages 567 ; Dégraissages 28.

### BOURSE D'AFFRETEMENT DE BETHUNE

**SÉANCE DU 10 MAI 1930**

Beuvry-Wasquehal, 280 t., 7 ; Bruay-Lille, 280 t., 6 ; Beuvry-La Bastide, 280 t., 8 ; Bruay-Cantin, 280 t., 5.50 ; Bruay-Conflans-Ste-Honorine, 280 t., 22 ; Paris environs 27 ou Montereau 31 ; Marles-Lille, quai du Wault 280 t., 6 ; Bruay-Conflans-Ste-Honorine 280 t., 22, ou Paris environs, 27 ; Marles-Calais, divers 280 t., 8 ; Marles-Lille, divers, 280 t., 6 ; Bruay-St-André, 280 t., 5.90 ; Beuvry-Calais, 150 t., 11.

**Bateaux enregistrés hors séance**

Bruay-Runingheim, 15 ct., 9 ; Marles-Arques, 280 t., 4.75 ; Bruay-Denain, 280 t., 7 ; Marles-Dunkerque ville, 280 t., 8 ; Bruay-Roulers, avec arrêts à Bergbem, Cachtem et Ingelmunster, 200 t., 18 ; Marles-Wallen, 110 t., 9 ; Marles-Bergues, 113 t., 12.50 ; Violaines-Dunkerque, canal de Bergues, 180 t., 11 ; Violaines-Loos, Planche à Quesnoy, 280 t., 5.50 ; Marles-Gayant, 280 t., 5.50 ; Marles-Denain, 280 t. 7 ; Bruay-Pont de Loobergue, 80 t., 12.50 ; Bruay-Ardres, 120 t. 11 ; Marles-Alvéringhem et Forthem, 2 ports, 140-145 t., 20 ; Bruay-Calais, divers, 280 t., 8 ; Bruay-Dunkerque, ville ou passins, 280 t., 8 ; Noyelles-Godault-Montargis, 280 t., 30 ; Bruay-St-Amand, 275 t., 7.25 ; Noyelles-Godault-Tourcoing, 280 t., 6.75 ; Noyelles-Godault-Denain, 285 t., 5.25 ; Noyelles-Godault-Comines, 280 t., 7.40 ; Marles-Conflans-Ste Honorine, 280 t., 22 ; Marles-Maubeuge, 280 t., 7.25 ; Noyelles-Godault-St-Amand, 280 t., 5.75.


Imprimerie du *Réveil du Nord* 186, Rue de Paris, Lille.

Le Gérant : Emile GEST.


FEUILLETON DU 12 MAI 1930. — N° 34.

Elle prit le chemin de Choignes, marcha longtemps, à une allure désordonnée, le cœur haletant, broyé par l'angoisse.

Elle traversa le petit village endormi, arriva sur les bords de la Marne.

Le grondement de l'eau qui dévale d'un barrage près du vieux moulin, ce bruit monotone, sourd et continu de cascade, lui semblait une voix de sirène, irrésistible et captieuse qui l'appelait, qui l'ensorcelait, qui faisait briller devant elle le mirage d'une paix définitive, d'un affranchissement total, d'un oubli de toutes les souffrances passées.

La voix sinistre de l'onde fugitive l'appelait, la suppliait de vaincre ses dernières hésitations, lui promettait de l'étreindre amoureusement, de l'arracher aux rigueurs de la vie malfaisante, de lui faire un lit bien doux avec de longues herbes flottantes...

Le bruit étourdissant de ce flot obédant ne lui promettait qu'une paix relative. Elle se vit roulée de bas-fonds en bas-fonds dans le lit de cette rivière glauque et tumultueuse, enlacée par des herbes gluantes et mobiles comme par des serpents, égratignée par des racines, meurtrie par des rocs.

Elle se dirigea vers le canal tout proche, profond, calme, tranquille, dissimulant sa sournoise perfidie sous son apparence nonchalante.

De hauts rochers barraient devant elle l'horizon.

Au pied du coteau garni de sapins sombres, le canal paisible lui fait comme une glace et reflétait dans son eau immobile une rangée de hauts et sveltes peupliers.

Elle s'approcha de l'écluse, aperçut une croix, une vierge décapitée, érigées sur le bord du chemin.

Elle tomba à genoux, se traîna jusqu'au bord de la croix, balbutia dans une imploration véhémente : « Qu'ai-je donc fait pour mériter le châtiment d'une vie aussi cruelle, pour tant souffrir sans relâche ? »

Comme le cœur de Bernard, la croix était de pierre.

Elle demeura muette, inflexible, dressée au-dessus des souffrances humaines.

Derrière elle, l'appel de la rivière se faisait plus pressant.

De sa voix majestueuse et insinuante elle disait : « Je garde les secrets que les désespérés me confient, je ferme doucement les yeux, je donne l'oubli de toutes les souffrances, j'apporte la guérison de l'horrible peine de vivre. »

Martine se redressa, approcha du canal qui la séduisait par sa tranquillité.

Il y avait sur le talus de la berge, des herbes glissantes, des brindilles qui trempaient leurs extrémités dans l'eau.

Elle approcha davantage encore, en souhaitant que ses deux pieds partissent et qu'elle fût tout à coup happée par quelque génie caché dans les ondes.

Elle serrerait les mâchoires pour ne pas jeter un cri...

Elle crisperait ces deux mains pour ne pas être tentée de se raccrocher à quelque touffe d'herbe...

Son corps flotterait longtemps à la dérive...

On le retrouverait au loin, souillé de vase, emmaillotté d'algues visqueuses, et nul ne le reconnaîtrait.

On croirait à un accident.

Et ce serait fini pour elle de se lamenter dans le grand désert du monde, de se lacérer le cœur avec les lames aiguës des remords, de tourmenter sa pensée avec la recherche des solutions à des problèmes insolubles.

Ce serait le bon repos, la paix enfin, l'oubli, le néant...

Un remous sournoisement provoqué par un frisson de brise envoya vers elle une vague qui lécha le bord de sa chaussure, une vague caressante, hallucinante comme une suprême invitation.

Martine eut un éblouissement, elle se pencha, se pencha en avant...

A ce moment, une voix humble et contrite prononça les syllabes de son nom dans la nuit :

— Martine !

Elle fit un bond en arrière, marcha au hasard, honteuse à la seule pensée que quelqu'un eût deviné son dessein, soupçonné ces confuses perplexités.

Un pas, un pas qu'elle reconnaissait la suivait sur le chemin.

Mais elle n'avançait que difficilement dans les ténèbres impressionnantes qui se refusaient à la dérober à une importune poursuite.

Les semelles de ses chaussures lui semblaient alourdies de plomb